

Modes de paiement

Pour le paiement de vos taxes, voici les modes de paiement disponibles.



Par internet

Rendez-vous sur le site Web de votre institution financière sur lequel vous avez un accès client. Repérez votre numéro de matricule à 19 chiffres ainsi que le numéro de compte inscrits sur les coupons de versements de votre compte de taxes. Puis, indiquez-les aux endroits demandés. C'est avec ces données que vous pourrez procéder aux paiements.



Au guichet ou au comptoir de votre institution financière

Il est possible de faire vos paiements directement à votre institution financière, joignez vos coupons de versements de votre compte de taxes.



Par la poste par chèque

Inscrire votre numéro de matricule à 19 chiffres sur vos chèques et sur toute correspondance. Joignez toujours vos coupons de paiement avec vos chèques afin que vos paiements s'appliquent à chacun de vos comptes. Les chèques postdatés sont acceptés. Adressez votre chèque à l'ordre de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci et postez-le au 1900, montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci, QC J0T 2A0.



En personne au bureau municipal

Téléphonez au 819 424-2113 afin d'avoir une plage horaire pour vous présenter en personne au bureau municipal à l'adresse indiquée ci-haut. Vous aurez la possibilité de payer en argent ou par carte débit (Interac). Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

Des frais de 20 \$ seront facturés pour tout effet retourné par une institution financière. Lorsqu'un état de compte sera envoyé à un contribuable n'ayant pas effectué son versement après une échéance, des frais de 5 \$ seront ajoutés à chaque état de compte envoyé.

Dates des versements

Afin d'alléger le paiement des taxes municipales, votre municipalité vous donne la possibilité de procéder en 3 versements durant l'année. Voici les dates limites pour chaque versement :



1^{er} versement

Vendredi
21 mars 2025



2^e versement

Vendredi
20 juin 2025



3^e versement

Vendredi
19 septembre
2025



Municipalité de
Notre-Dame-de-la-Merci

*Authentique
de Nature*

VOS COMPTES
DE TAXES

*Authentique
de Nature*



Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
819 424-2113 | mun-ndm.ca
1900, montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci, QC J0T 2C0

Budget et évolution des principaux taux de taxation

Budget corporatif	2023	2024	2025
TOTAL REVENUS DE TAXES	4 464 150 \$	3 650 820 \$	3 949 017 \$
Compensations tenant lieu de taxes	278 472 \$	151 429 \$	152 784 \$
Transferts	446 573 \$	499 480 \$	419 361 \$
Services rendus	649 345 \$	415 810 \$	
Grand total des revenus	4 464 150 \$	4 832 528 \$	4 873 370 \$

	2023	2024	2025
Administration générale	716 579 \$	926 110 \$	995 347 \$
Sécurité publique	676 782 \$	696 728 \$	797 575 \$
Transport	1 282 498 \$	1 285 049 \$	1 336 160 \$
Environnement et hygiène du milieu	862 177 \$	948 669 \$	635 067 \$
Santé et bien-être (éducation, familles et aînées)	11 950 \$	12 000 \$	12 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement économique	403 154 \$	292 624 \$	354 675 \$
Loisirs et culture	273 248 \$	197 823 \$	236 422 \$
Frais de financement	312 762 \$	476 718 \$	495 873 \$
Grand total des dépenses	4 539 150 \$	4 832 528 \$	4 873 370 \$

Programme des dépenses en immobilisations	2024	2025	2026
Administration générale	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Sécurité publique	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Travaux publics	1 100 000 \$	400 000 \$	250 000 \$
Environnement, hygiène du milieu	---	250 000 \$	30 000 \$

	2023	2024	2025
TAXE FONCIÈRE (du cent dollars (100\$) d'évaluation réparti comme suit :	(489 934 300)	(499 482 600)	(506 760 900)
Foncière générale	0,3698 \$	0,4165 \$	0,4907 \$
Sûreté du Québec	0,0569 \$	0,0597 \$	0,0636 \$
Quotes-parts de la MRC de Matawinie	0,0506 \$	0,0537 \$	0,0554 \$
Connexion Matawinie/Fibre optique	---	0,0047 \$	---
Environnement	0,0148 \$	0,0061 \$	0,0109 \$
TOTAL taxation foncière	0,4834 \$	0,5455 \$	0,6206 \$
Règlement 183 (échéance 2025) Camion-citerne	0,0037 \$	0,0135 \$	0,0035 \$
Règlement 187 (échéance 2032) Chemin Saint-Guillaume	0,0091 \$	0,0091 \$	0,0088 \$
Règlement 190 (échéance 2034) Travaux de chemin (mtée de la Réserve, lac Georges, N.D-de-la-Merci)	0,0075 \$	0,0052 \$	0,0057 \$
Règlement 194 (échéance 2035) Travaux de chemin (mtée de la Réserve, lac Georges, des Lacs, Loutre)	0,0235 \$	0,0162 \$	0,0159 \$
Règlement 195 Fonds de roulement	0,0009 \$	0,0039 \$	0,0026 \$
Règlement 196 (échéance 2035) Manoir de la Rivière Dufresne - Accès logis	0,0036 \$	0,0035 \$	0,0035 \$
Règlement 207 (échéance 2041) Travaux chemin Dufresne	0,0060 \$	0,0059 \$	0,0059 \$
TOTAL taxation foncière	0,05281 \$	0,6030 \$	0,6676 \$
Chemin Saint-Guillaume (taxe de secteur)	0,0110 \$	0,0031 \$	0,0105 \$
Traitement des insectes piqueurs (par résidence et par terrain vacant)	97,00 \$	97,00 \$	111,00 \$
Collecte a trois volets (residences et commerces)	215 \$ 7 550,00 \$	250 \$ 7 600,00 \$	140,00 \$
Taxes résidences de tourisme	---	1 000,00 \$	1 250 \$
Taxes déneigement chemins privés	---	39 000,00 \$	---

Bibliothèque (poste 7261)

Heures d'ouverture
 Mercredi 9h à 12h - 13h à 16h
 Jeudi 9h à 12h - 13h à 16h
 Samedi 13h à 16h

Marché Authentique

Dates à retenir
 Samedi **5 juillet** | Super héros
 Samedi **2 août** | Rock 80
 Samedi **6 septembre** | Médiéval

Médailles pour les animaux

C'est le temps de renouveler votre médaille pour vos animaux de compagnie, vous devez maintenant le faire par vous-même directement sur le site de la SPCA Lanaudière, section Notre-Dame-de-la-Merci. Votre municipalité exige une médaille pour les chiens et les chats. Vous pouvez vous procurer une médaille en ligne en suivant ce lien: spcalanaudiere.org/produit/medaille-ville-de-notre-dame-de-la-merci.



Si vous ne disposez pas d'outils permettant de vous connecter sur Internet, nous pouvons vous assister par téléphone ou en personne sur rendez-vous en appelant au 819 424-2113, poste 0.



BABILLARD

Bureau d'évaluation

M.R.C. de la Matawinie
 3184, Première Avenue, Rawdon JOK 1S0
 1 800 264-5441 poste 4

Commission scolaire des Samares

4671, rue Principale, Saint-Félix-de-Valois, JOK 2M0
 819 424-4839 ou 450 758-3555